



Comité de Pilotage du 12 janvier 2016

**Réseau départemental d'infrastructures de charge pour
véhicules électriques et hybrides**

5^{eme} réunion du COPIL



SYNDICAT DES
ÉNERGIES ET DE
L'AMÉNAGEMENT
NUMÉRIQUE DE
LA HAUTE-SAVOIE



Sommaire

- 1) **Information sur l'avancement du projet**
- 2) **Conditions d'accès au service de recharge**
- 3) **Communication sur le réseau et sur le service de recharge**
- 4) **Propositions et prochaines étapes**



Sommaire

1) Information sur l'avancement du projet

- Rappel du contexte
- Rappel sur le projet
- Point sur les transferts de compétence
- Attribution du marché

2) Conditions d'accès au service de recharge

3) Communication sur le réseau et sur le service de recharge

4) Propositions et prochaines étapes



1 – Rappel du contexte

■ Décisions prises par le Comité de pilotage

➔ 2014 (16 septembre & 24 novembre)

- Validation des résultats des études et du périmètre départemental du projet
- Proposition d'engager le SYANE dans le projet et de déposer un dossier de financement à l'AMI de l'ADEME

➔ 7 Juillet 2015

- Validation des principes de sélections des emplacements
- Réflexions sur la tarification: orientation vers un service payant avec une tarification pouvant tenir compte d'informations de charge (durée, puissance, etc.)
- Proposition de concertation avec les autres syndicats de Rhône-Alpes

➔ 21 Septembre 2015: Interopérabilité des réseaux

- Validation des principes d'interopérabilité avec d'autres réseaux à travers la plateforme d'itinérance « GIREVE »
- Poursuite des concertations avec les pays frontaliers (Suisse) en vue de la mise en place d'une interopérabilité transfrontalière effective



1 – Rappel du contexte

■ Avancement

➔ **Décembre 2014** : l'engagement du SYANE dans le projet est validé par le comité

➔ **Mars 2015 : le SYANE obtient le concours financier de l'Etat dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir opéré par l'ADEME**

1,5 M€ d'aide sur 3,8 M€ d'investissements



➔ **Depuis Mars 2015**: recueil des transferts de compétence des communes, identification des emplacements potentiels

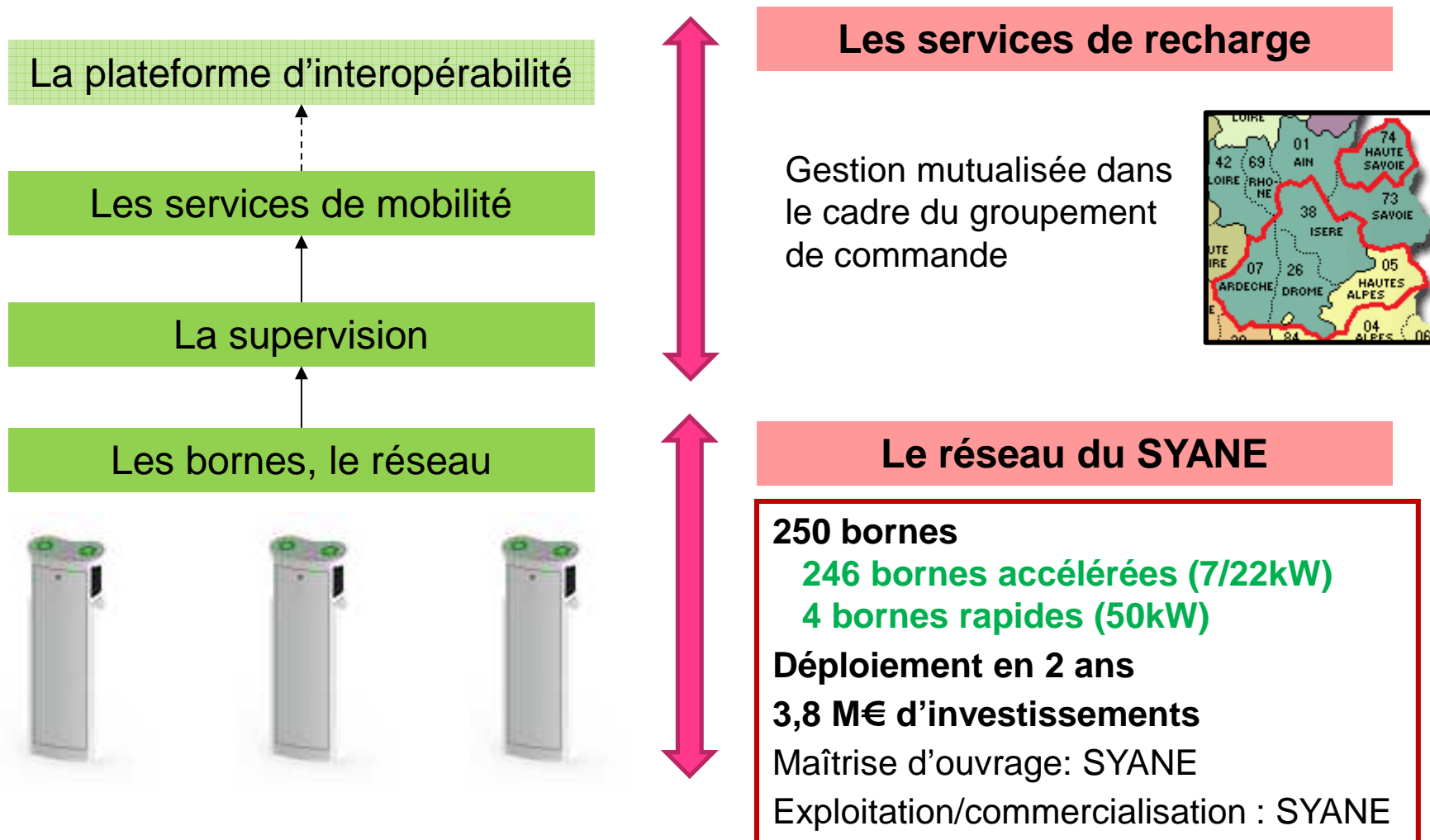
➔ **Septembre 2015**: constitution d'un groupement de commande avec d'autres syndicats (SEDI, Energie SDED, SDE 07, SYME 05)- coordonnateur SYANE

➔ **Décembre 2015**: attribution du marché de travaux et services



1 – Rappel des éléments du projet

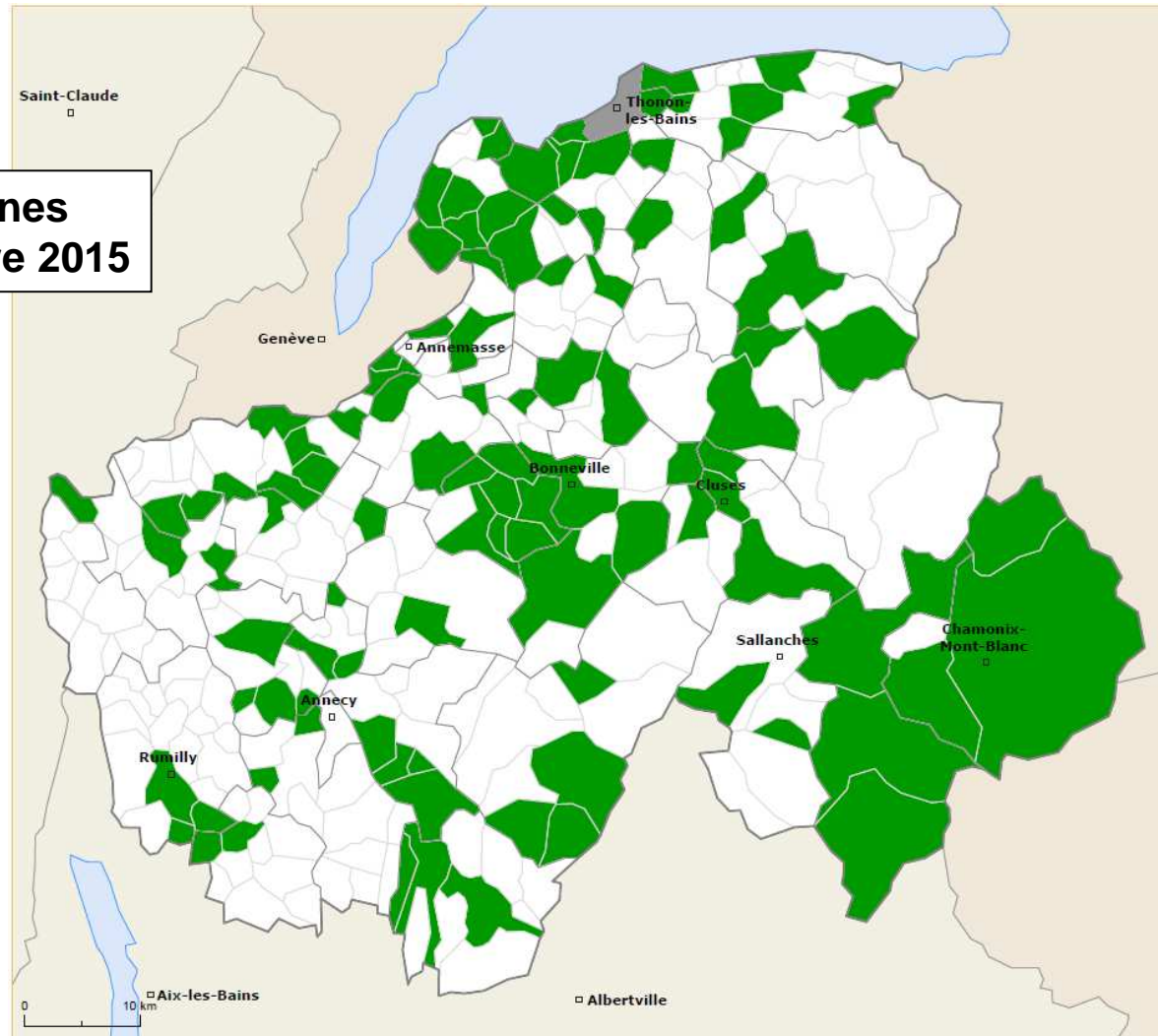
- Le projet: un réseau départemental et un service mutualisé de qualité



1 – Les transferts de compétence



103 communes
au 15 Décembre 2015



- 103 communes représentant environ 40% des bornes du projet de déploiement prévisionnel
- Présentation du projet aux collectivités: 17 EPCI et 3 communes rencontrées



1 – L'attribution du marché

■ Un marché unique pour les 5 syndicats du groupement comportant

- ➔ l'aménagement de stations de recharge, la fourniture et l'installation de bornes,
- ➔ la maintenance et l'entretien de bornes,
- ➔ l'exploitation et la supervision de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables
- ➔ la gestion de services associés pour les usagers

■ 9 candidatures reçues et 15 offres

- ➔ L'attributaire désigné le 14/12/2015 par la CAO du SYANE est **SPIE Sud-Est**
- ➔ L'offre retenue est d'un montant estimatif d' **~8,94 M€ et a une très bonne valeur technique** pour l'ensemble des prestations (prévision pour le groupement: 866 bornes accélérées et 16 bornes rapides)

➔ **Phase de mise au point en cours**

Conditions de mise à disposition de bornes de nouvelle génération
Conditions du post-paiement et flux financiers
Conditions autour des options de gestion d'énergie



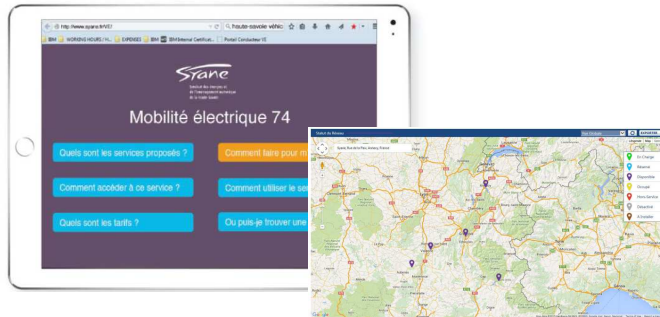
Sommaire

- 1) Information sur l'avancement du projet
- 2) Conditions d'accès au service de recharge**
- 3) Communication sur le réseau et sur le service de recharge
- 4) Propositions et prochaines étapes

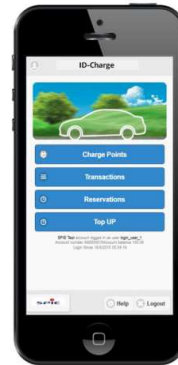


2- Les conditions d'accès au service

- Les supports des services aux usagers prévus dans le cahier des charges



Site web dédié



Site mobile



Centre d'appel

- Les modalités d'accès prévues

Utilisateur	Moyens de lancement de charge	Moyens de paiement	Suivi des charges
Anonyme	CB sans contact QR code- smartphone	CB sans contact CB (portail web)	
Identifié	Compte abonné-smartphone Carte RFID	Compte abonné pré chargé Paiement mensuel	Portail web Facture



2- Les conditions d'accès au service

■ Les services au niveau de la borne

Utilisateur	Lancement charge	Paiement	Informations sur le service	
			Conditions d'accès	Contact, hotline
Identifié	Badge RFID QR code & application		X	X
Anonyme	CB sans contact QR code & application	CB sans contact	X	X

■ Les services du portail web et de l'application smartphone

Utilisateur	Lancement charge	Paiement	Informations sur le service	Réservation d'un point de charge	Recharge de compte	Informations personnelles
			<ul style="list-style-type: none"> - conditions d'accès - disponibilité et localisation des bornes - recherche de bornes - Contact, hotline 			<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques d'utilisation - Information de facturation et de solde
Identifié	X	CB	X	Possible	X	X
Anonyme	X	CB	X			



2- Les conditions d'accès au service

La tarification

3 critères

- Réseaux
- Catégorie d'utilisateur
 - Ayant souscrit au service
 - Anonyme
- Type de charge (accélérée, rapide)

3 composantes de prix

1. Frais d'accès au service
2. Coût fonction de la durée
3. Fonction de la consommation

Tarif d'une recharge

Proposition de tarification

	Abonnement annuel/ coût de la carte	Coût d'accès au service (par session)	Coût recharge normale 7kW	Coût recharge accélérée-22kW	Coût recharge rapide
Abonné	10 €/ an	0 €	1,2 €/heure	1,2 €/20 min	3 €/10 min
RFID prépayée	10 €	0,5 €			
Anonyme	-	1,5 €			



2- Les conditions d'accès au service

■ Des points en cours de discussion

➔ Monétique

- Prélèvement SEPA
- Post paiement pour les particuliers

➔ Gestion d'énergie

- Rendre possible la gestion dynamique de la puissance des bornes pour une recharge intelligente
- Informer les particuliers concernés en cas de délestage



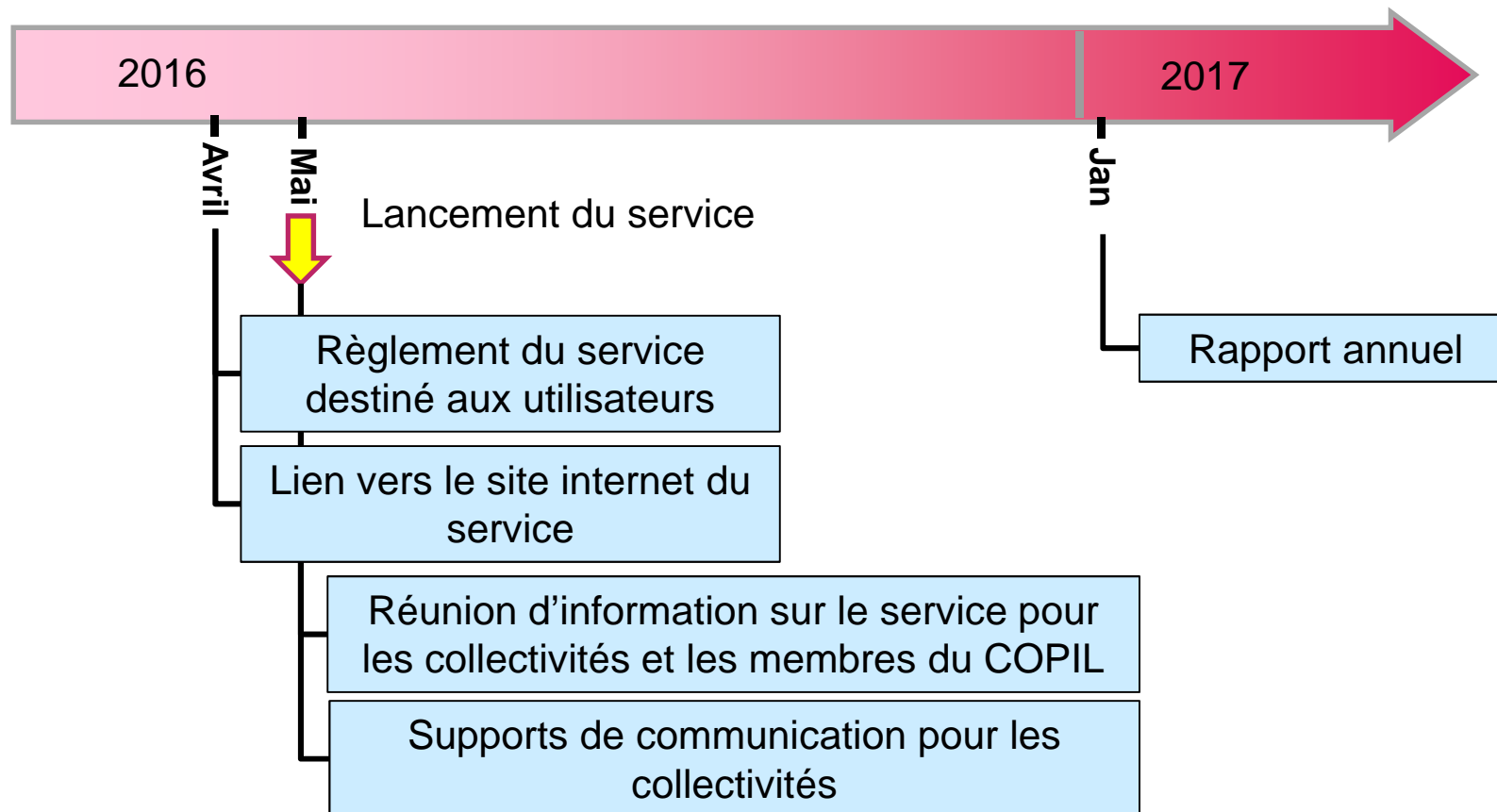
Sommaire

- 1) Information sur l'avancement du projet
- 2) Conditions d'accès au service de recharge
- 3) Communication sur le réseau et sur le service de recharge**
- 4) Propositions et prochaines étapes



3- Communication sur le réseau et le service

- Les prévisions: dates clefs et informations mises à disposition



➔ **Supports de communication:** des besoins supplémentaires?



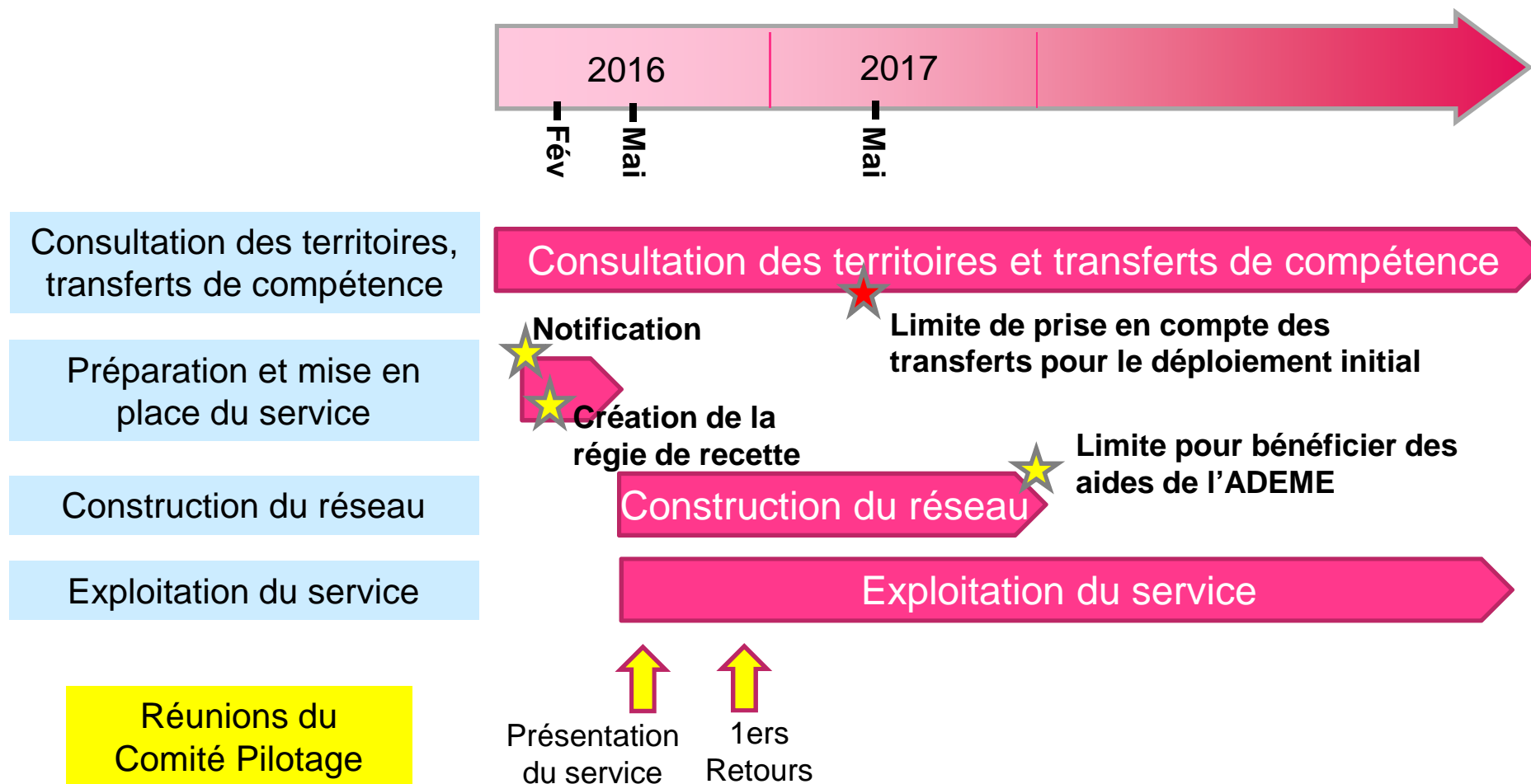
Sommaire

- 1) Information sur l'avancement du projet
- 2) Conditions d'accès au service de recharge
- 3) Communication sur le réseau et sur le service de recharge
- 4) Propositions et prochaines étapes**



4 – Propositions au Comité de pilotage

■ Planning prévisionnel et prochaines étapes



➔ **Prochain Comité de pilotage** : Mai 2016- réunion d'information sur le service



4 – Propositions au Comité de pilotage

■ Vie du Comité de pilotage en phase d'exploitation

➔ Réunion du COPIL 1 fois par semestre en phase de déploiement

- Retours sur le déploiement
- Premiers retours sur le service de recharge
- Orientations (phase 2 du déploiement, évolution du service)

■ Quelques indications de tarification

➔ Une tarification incitative... dans des conditions favorables de recharge (recharge utilisant la pleine puissance fournie par la borne), le coût de la recharge ne devrait pas dépasser

- 2,5 €/7kWh en charge normale ou accélérée (~50km d'autonomie)
- 5 €/7kWh en charge rapide



Merci de votre attention.